



Store Bloqué en position fermée - Recours possible

Par **Yoyo31**, le **16/06/2014** à **17:16**

Bonjour,
Le store électrique de mon salon est bloqué en position fermée depuis deux semaines. J'ai alerté aussitôt l'agence qui gère l'appartement et je n'ai toujours aucune nouvelles malgré mes nombreuses relances. Il m'est ainsi impossible d'aérer (risques d'humidité...).
1. Quels sont mes recours possibles pour faire avancer les choses?
Merci de votre réponse,

Par **Lag0**, le **17/06/2014** à **08:03**

Bonjour,
Vous pouvez envoyer une LRAR de mise en demeure au propriétaire (copie à l'agence) de bien vouloir faire réparer le store sous 8 jours sans quoi vous saisirez le juge d'instance pour une injonction de faire sous astreinte journalière.

Par **moisse**, le **17/06/2014** à **10:49**

Bonjour,
AU passage vérifiez tout de même qu'un fusible n'a pas sauté au tableau électrique.
Dans un tel cas la réparation pourrait bien vous incomber.
En effet un store électrique se bloque en position fermée:
* défaut d'alimentation
* rupture des liens métalliques entre la première lame et le mât d'enroulement.
* mort du moteur

Par **Yoyo31**, le **17/06/2014** à **11:00**

Merci pour vos réponses,rnrnJ'ai vérifié au préalable sur mon tableau, RAS.

Par **Lag0**, le **17/06/2014** à **13:37**

Il va sans dire, effectivement, que ma réponse est valable après avoir éliminé les cas où la réparation incombe au locataire, fusible ou disjoncteur ayant déclenché ou fil débranché. Nous parlons bien ici de véritable panne.